

COMMUNE DE LONGWY SUR LE DOUBS

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 DÉCEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le treize décembre à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune de LONGWY SUR LE DOUBS s'est réuni à la salle polyvalente, après convocation légale, sous la Présidence de Pierre THIÉBAUT.

PRÉSENTS : BAILLY Sylvain, BEDIOT Daniel, BRUGGER Damien, CHAPELOTTE Séverine, CLAVIER Dominique, CLAVIER Hervé, GAUDILLIER Stéphane, GODARD Christine, JEANNEAUX Jean-Claude, PEGUILLET Laurence, PEGUILLET Patrick, THIÉBAUT Pierre et VAUCHEY Colette.

ABSENTS EXCUSÉS : CHARTON Laurent (pouvoir à Pierre THIÉBAUT).

ABSENTS : ECOIFFIER Ludovic.

SECRETAIRE : PEGUILLET Laurence.

LE CONSEIL MUNICIPAL A L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- valider la modification de la régie « produits divers » comme suit :

Article 3

La régie encaisse les produits suivants :

- Produits exceptionnels (encarts publicitaires, matériel, dons, charges exceptionnelles, quêtes à mariage, photocopies) ;
- Produits liés aux manifestations organisées par la commune ;
- Produits liés à la salle polyvalente (location de la salle, location de vaisselle) ;
- Produits liés aux concessions du cimetière communal.

Tous les autres articles ne subiront aucun changement.

- contracter auprès du CRÉDIT AGRICOLE FRANCHE-COMTÉ un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes afin de financer le Lotissement les Saules :

Montant : 300 000 €

Durée : 15 ans

Taux : Taux fixe Prêt à annuité réduite : taux 0.89 % pour une première échéance à 3 mois d'un montant de 5 346.73 €.

Périodicité : trimestrielle

- fixer, pour le Lotissement les Saules, le prix du m² des parcelles viabilisées avec assainissement à 40 € HT soit 48 € TTC.

- valider les propositions ci-dessous de l'ONF pour 2022 :

COUPES FEUILLUES

Vente de futaies affouagères

Parcelles : 4af (3,95ha) et 5af (4,03ha)

Parcelles : 22r et 22af sur 3,78ha

Essences : Chênes, Hêtre et Autres Feuillus

Essences : Chênes, Hêtre et Autres Feuillus

- valider la décision modificative n°2 décrite ci-dessous :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
DF 022 Dépenses Imprévues de fonctionnement Fonct.	100 €	
DF 739211 Attribution de compensation		100 €
TOTAL 014 Atténuations de produits	100 €	100 €

- solliciter une aide financière du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté pour ce projet dans le cadre du partenariat avec Territoires Numériques de Bourgogne Franche-Comté et d'approuver le plan de financement suivant :

DÉPENSES	RECETTES	Sollicitée
Pack 2 équipement de webconférence avec vidéoprojecteur et 2 micros sans fil	Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté	500 €
	Autofinancement	50 €
550 €	Total	550 €

- rembourser les frais engagés par le personnel communal.
- régler le montant de la CVO complémentaire selon leur barème et les indications de l'ONF pour l'année 2020 soit :
 - Bois abattus bord de route : 19548 + 2144 € X 0.33 % = 71.58 € - 10.01 € versés = **61.57 €**
- faire un don de 50 € pour le TELETHON 2021.

Le Maire

Plus de question n'étant posée, la séance est levée à 20h20.



Pierre THIÉBAUT